

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 139 (1994)
Heft: 5

Artikel: L'Office central de la défense... : une source de commentaires très avisés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ERSCHLOSSEN EMDD...
MF /

L'Office central de la défense... une source de commentaires très avisés

Tous les quinze jours, l'Office central de la défense à Berne diffuse, en priorité à l'intention des autorités cantonales, une feuille A4 imprimée recto-verso, qui donne un aperçu des principaux événements en Europe, en ex-Yougoslavie, en ex-Union soviétique et au Proche-Orient, ainsi que, surtout, des commentaires d'éminente qualité. Ces derniers, qui mériteraient une plus large diffusion, remplaceraient avantageusement les «jus insipides» de certains de nos éditorialistes. Regardons de plus près ces analyses pour la période s'étendant du 14 juillet au 12 décembre 1993.

L'Europe

Les récents attentats de Madrid et de Belfast rappellent que le terrorisme peut à tout moment devenir une menace sérieuse pour la sécurité d'un pays. Donald B. Vought, un spécialiste de l'armée américaine, prédit que, vu son efficacité couplée à un coût peu élevé et à la large palette de motivations, le terrorisme n'apparaît pas comme une espèce en voie de disparition¹.

Le 24 novembre, les services britanniques saisis-

sent à bord d'un cargo en provenance de Pologne, sur la base d'informations fournies par les services renseignements polonais, un important stock d'armes destiné à des extrémistes protestants d'Irlande du Nord. Cette opération attire une fois de plus l'attention sur les achats d'armes que des mouvements terroristes peuvent effectuer dans plusieurs pays de l'Europe de l'Est. Les mesures de contrôle prises pour éviter la prolifération d'armes dangereuses dans les conflits inter-étatiques n'ont que peu d'effets sur les trafics d'armes légères qui ne font pas appel aux technologies de pointe, mais qui causent en réalité l'essentiel des pertes civiles et militaires dans les conflits actuels².

Le 26 novembre, Bonn décide d'interdire le Parti des travailleurs kurdes (PKK) et 34 de ses organisations satellites; quatre jours plus tard, Paris prend une mesure similaire. Ces initiatives s'inscrivent dans un contexte de durcissement du conflit entre le gouvernement turc et les extrémistes du PKK, le premier décidé à aller jusqu'au bout dans la

recherche d'une solution militaire.

Pour le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, il s'agit de «rétablir la souveraineté» de la France; pour son collègue à Bonn, Manfred Kanther, «l'Allemagne ne doit pas devenir un champ de bataille pour les terroristes étrangers.» Ces explications mettent en lumière la signification profonde des interdictions: par ses méthodes, le PKK n'est pas simplement un groupe politique, mais une organisation terroriste qui, entre autres, se livre au racket à l'encontre des membres de la communauté kurde établies en Europe (en Suisse également) pour financer la lutte armée en Turquie³. Comme il s'agit de groupes à structure plus ou moins clandestine et internationale, seule une réponse coordonnée des pays touchés, donc de la Suisse également, aurait quelque chance d'efficacité⁴.

La réticence des pays de l'Alliance atlantique à étendre leurs garanties jusqu'aux frontières de la Russie suscitent des sentiments d'insécurité et de déception chez les anciens satellites de l'Union soviétique, surtout que la Pologne

¹ Situation et évolution N° 31, 27.10.93

² N° 34, 2.12.93

³ N° 34, 2.12.93

⁴ N° 32, 10.11.93

a fixé l'adhésion à l'OTAN comme un «objectif irréversible». L'offre d'un «partenariat pour la paix» s'adresse autant aux Etats d'Europe centrale et orientale qu'aux neutres comme la Suisse. Tandis que les premiers interprètent ces propositions comme une sorte d'offre d'adhésion à terme, Berne, qui est d'ailleurs seule à défendre ce point de vue, accorde une grande importance au caractère de relations «à la carte»⁵.

L'ex-Yougoslavie

La collaboration entre forces serbes et croates contre les forces musulmanes de Bosnie semble se renforcer... Dans cette guerre à trois camps, si l'on ne tient pas compte des divisions internes à chacun d'eux, les alliances se font au gré des circonstances. Ainsi, en novembre, des troupes serbes auraient soutenu les forces croates face à l'offensive musulmane. Dans le même temps, les Serbes auraient vendu des armes aux musulmans pour combattre les Croates en Bosnie centrale, ce qui expliquerait les succès inattendus des forces bosniaques⁶.

Dans ce contexte, seize pays membres de l'Organisation de la conférence islamique, réunis à Islamabad à la mi-juillet, décident de mettre à disposition de l'ONU des forces de main-

tien de la paix pour la Bosnie: 10 000 Iraniens, environ une brigade turque, 3000 Pakistanais, quelque 1000 hommes pour chaque contingent fourni par le Bangladesh, la Malaisie, la Tunisie et les Palestiniens. L'initiative ne vient pas individuellement de gouvernements mais d'un organisme regroupant des Etats qui n'ont pas l'intention de soutenir des projets de partition de la Bosnie. Bien qu'ils ne proposent pas l'envoi d'une «force islamique», personne ne saurait croire à la neutralité d'un tel contingent. Paramètre inquiétant, le conflit en ex-Yougoslavie prend une coloration religieuse qui accentue les tiraillements entre pays occidentaux et musulmans.

Face aux réticences des Etats européens d'envoyer plus d'hommes en Bosnie, la question se pose à l'ONU de savoir où trouver des volontaires. L'idée de faire appel à des Casques bleus pakistanais et tunisiens était dans l'air, mais il serait assez étrange que l'Europe doive recourir à des soldats venus d'Afrique ou d'Asie pour rétablir la paix sur son propre sol⁷!

Cette décision de l'Organisation de la conférence islamique ne saurait cacher la diversité et les profondes divergences du monde musulman en général, du fon-

damentalisme islamique en particulier. Il y a de notables différences entre modérés et radicaux de Hamas dans les territoires occupés par Israël et du FIS en Algérie. On ne doit certes pas exclure l'arrivée au pouvoir des islamistes dans certains pays arabes, dont les régimes discrédités sont usés et n'ont pas su assurer leur renouvellement; il n'est en revanche pas du tout sûr que cela débouche sur une véritable expansion de l'islam⁸.

ONU, Casques bleus, aide humanitaire et CICR

Quoi qu'il en soit, dans tous les camps en ex-Yougoslavie, les principales victimes sont des civils impuissants. Cela vaut aussi pour les habitants de la Serbie et du Monténégro où, après seize mois de sanctions internationales, trois millions de personnes vivent en-dessous du seuil de pauvreté dans une crise d'hyper-inflation. Comme à propos de l'Irak, que faut-il penser de la légitimité de sanctions décidées par des Etats se disant soucieux des principes humanitaires, mesures qui ne font pas tomber les dirigeants serbes mais qui ont, avant tout, de dramatiques conséquences sur la vie quotidienne de millions d'innocents⁹?

⁵ N° 35, 15.12.93

⁶ N° 32, 10.11.93

⁷ N° 24, 14.7.93

⁸ N° 35, 15.12.93

⁹ N° 31, 27.10.93

Comment envisager l'avenir quand on sait qu'en 1993, les coûts des actions en faveur de la paix, avec environ 80 000 Casques bleus, se sont élevés à 3,6 milliards de dollars contre 1,4 en 1992, et que seuls 7 des 184 pays-membres ont intégralement versé leur contribution à l'ONU ?

A l'initiative du Comité international de la Croix-Rouge, la Suisse convoque en août une Conférence sur la protection des victimes de guerre durant laquelle, entre autres, doivent être discutés les problèmes du maintien et du rétablissement de la paix, des missions nouvelles confiées à l'ONU, alors que le CICR souhaite «dépolariser» l'aide humanitaire aux victimes de conflits.

L'imbrication entre action militaire et action humanitaire, la politisation croissante de l'aide aux populations civiles par des Etats tiers et des organisations privées préoccupent vivement Cornelio Sommaruga. Le CICR refuse systématiquement de placer ses convois sous la protection des troupes de l'ONU pour ne pas donner à penser qu'il prend parti. Selon le CICR, il faut marquer la distinction entre le «droit de Genève» et le «droit de La Haye».

Vu les développements récents des conflits où l'ONU

impose la paix par la force, les responsables de la politique de sécurité de la Suisse éviteront à tout prix de se trouver un jour dans une situation qui les mettrait en désaccord avec l'héritage d'Henry Dunant¹⁰.

L'ex-Union soviétique

Le ministre russe des Affaires étrangères insiste en octobre sur la mission de maintien de la paix dont sont investies les forces russes sur l'ensemble du territoire de l'ex-Union soviétique. Il faut en effet éviter de «perdre des positions géopolitiques qu'il a fallu des siècles pour conquérir». Le 2 novembre, le Conseil de sécurité de la Fédération de Russie adopte une nouvelle doctrine militaire qui prévoit notamment que «les intérêts de la sécurité de la Fédération et des autres membres de la CEI peuvent rendre indispensable le stationnement de troupes et d'équipements russes en dehors de ses frontières¹¹.» Recourant à divers moyens, Moscou tend de plus en plus clairement à exercer un contrôle sur les républiques de l'ex-URSS à un moment où la politique du président Clinton laisse entrevoir qu'il y a peu de chances de pouvoir compter sur les Etats-Unis pour des opérations de paix dans des conflits régionaux tels ceux des Balkans,

du Caucase ou du Cachemire¹².

Cette politique russe, le président géorgien Chevardnadze en pleine guerre civile contre les Abkhazes, la mettait en évidence, puisqu'il prétendait que la chute de Soukhomi résultait d'un plan conçu dans les quartiers généraux de l'armée russe, ce qui ne l'a pas empêché, le 18 octobre, de demander l'aide de la Russie et de décider l'entrée de la Géorgie dans la Communauté des Etats indépendants.

Des conflits comme celui de l'Abkhazie rappellent des guerres d'un autre âge. Comme ailleurs en Europe, la purification ethnique y sévit; d'autre part, on a pu voir des masses abkhazes piller les lieux abandonnés par les Géorgiens pour rentrer ensuite avec du butin¹³.

Moscou manifeste le désir de se dégager sur l'Oussouri et dans la Baltique pour se renforcer dans le Caucase, ceci avec l'accord de la Conférence pour la sécurité et la coopération en Europe. Une délégation militaire russe, qui s'est rendu en novembre à Ankara pour discuter avec l'état-major turc de la sécurité dans le Caucase, désirait faire accepter par ses interlocuteurs une adaptation du Traité sur les forces conventionnelles en Europe

¹⁰ N° 27, 1.9.93

¹¹ N° 32, 10.11.93

¹² N° 29, 29.9.93

¹³ N° 30, 20.10.93

signé en 1990. Le gouvernement d'Eltsine voudrait transférer deux ou trois divisions et plusieurs brigades autonomes, avec environ 600 chars de combat, de la région de Kaliningrad dans le district militaire du Caucase du Nord où de grands cantonnements militaires ont déjà été construits avec l'aide de l'Allemagne.

Cette intention permet de mieux comprendre la signification de la visite en Suisse du ministre russe de la Défense: c'était une occasion pour Gratchev de convaincre les autorités suisses de soutenir les demandes de la Russie et de s'assurer de la volonté de Ber-

ne de maintenir sa neutralité si s'amorçait une collaboration avec l'OTAN dans le cadre d'un «partenariat pour la paix»¹⁴.

Ces analyses périodiques de l'Office central de la défense font apparaître deux réalités majeures. Les interventions de l'ONU remontent moins à une volonté de puissance qu'à un transfert vers l'Organisation de conflits que les gouvernements nationaux perçoivent comme insolubles. Les racines du conflit en ex-Yougoslavie ne remontent-elles pas à l'Empire byzantin? L'absence d'objectifs politiques expliquent, quant à elle, l'enlisement des opérations des Casques bleus. Philippe

Moreau Defargues écrivait à la fin de l'année 1993 que «la nature a horreur du vide. Après l'éclatement de l'URSS (...) se dessine (...) une recomposition de l'espace ex-soviétique. Une question résume toutes les autres: la Russie peut-elle reconstituer l'Union soviétique (...)»¹⁵? Mais on ne peut pas exclure qu'elle éclate en des dizaines de républiques «bananières» dotées de moyens nucléaires et que des armées «privées», emmenées par des «seigneurs de la guerre» et dotées d'équipements ultra-modernes, s'affrontent dans une sorte de guerre civile nucléaire.

RMS

¹⁴ N° 33, 24.11.93

¹⁵ «Quatre ans après la chute du mur de Berlin», Défense nationale, novembre 1993, p. 99

Vite et droit au but avec

Boussoles de marche et de visée

– compactes, légères – pour
conditions les plus extrêmes.

Selon fonctions de Fr. 46.– à Fr. 135.–
dans les bons magasins de sport/optique

102/2

RECTA *swiss made*

RECTA SA, rue du Viaduc 3, 2501 Biel/Bienne